

septembre - octobre 2014 n°72



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

La lettre

L'Observatoire Photographique des Paysages



Les dunes de Bon-Abri de 1980 à maintenant.

Actualités

Evaluation gisement de coques

Un outil ludique pour une pêche
à pied durable

Page facebook

Sorties Maison de la Baie

Carnet de saison

Dates des comptages

Découvrir

La Réserve naturelle
régionale du Sillon de
Talbert



*bien vivre ensemble
sur un territoire de qualité*



SAINT-BRIEUC
Agglomération
Baie d'Armor

Les actualités



Evaluation du gisement de coques

Du 11 au 13 août, a eu lieu l'évaluation du gisement de coques dans la Baie de Saint-Brieuc. Les autres bivalves (tellines, macoma, donax...) ont aussi été prélevés. Cette action permet de dresser la cartographie de répartition de ces bivalves et d'en déduire, pour la coque, le stock présent à l'échelle de la Baie. Ces informations sont transmises au Comité local des pêches qui gère la pêche professionnelle. Un grand merci aux bénévoles !



Vous pouvez retrouver et télécharger le rapport sur notre site internet.

Un outil ludique pour une pêche à pied durable

Créée par VivArmor pour les Côtes d'Armor, la règle de pêche à pied est désormais diffusée sur plusieurs territoires en France dans le cadre du programme Life+ « Pêche à pied de loisir ».



Du 10 au 13 août, à l'occasion des grandes marées, les salariés et bénévoles de VivArmor ont commencé la diffusion de la nouvelle règle de pêche à pied dans l'Ouest des Côtes d'Armor. Cette nouvelle réglette tient compte des récents changements réglementaires : nouvelles tailles minimales de capture, quotas applicables en Bretagne...

Au total en août, 780 réglettes ont ainsi été diffusées, ce qui représente 1500 à 2000 pêcheurs à pied sensibilisés, sur les sites de Trébeurden, de l'Arcouest, de Plouézec et du Verdelet. Les groupes de pêcheurs souvent mal informés ont ainsi pu adopter les bons gestes et trier leur récolte. Encore une fois, l'accueil des estivants venus nombreux sur l'estran et des locaux était excellent.

Si vous souhaitez participer aux prochaines actions « pêche à pied » de VivArmor contacter Franck Delisle par téléphone au 06 27 47 49 81 ou par mail : franck.delisle@vivarmor.fr. Aucune compétence n'est exigée !!!

Pour en savoir plus : <http://www.vivarmor.fr/nos-actions/agir-pour-la-biodiversite/la-peche-a-pied.html>

La Réserve naturelle a sa page facebook !

Désormais, vous pouvez réagir, apporter des informations, être au courant des actualités de la Réserve naturelle en suivant notre nouvelle page Facebook.



www.facebook.com/pages/Réserve-Naturelle-Nationale-Baie-de-Saint-Brieuc/304833266344850

Du Côté de la Maison de la baie...

Sorties ornithologiques avec la Maison de la baie : jeudi 23 octobre à 10h00, Mardi 28 octobre à 10h30, Dimanche 9 novembre à 10h00, Dimanche 30 novembre à 10h00, Dimanche 14 décembre à 10h00.

Sur réservation au 02 96 32 27 98, Rdv à la Maison de la baie à Hillion. Tarif : adulte 6€, enfant (6 – 18 ans) 3€

Zoom sur les algues en Bretagne. Par Emile LUIDER (photo reporter). Exposition du 12 octobre au 7 décembre dans le cadre du Festival Photoreporter 2014.





Le dossier

L'Observatoire Photographique des Paysages

Le plan de gestion 2014-2018 de la Réserve naturelle prévoit la mise en place d'un observatoire photographique des paysages (OPP). Un premier travail est le fruit de Gwennoline Sola, stagiaire qui pendant un mois, s'est penchée sur ce thème et a effectué des recherches sur des données antérieures. Nous vous proposons un panorama de cette étude.

Qu'est-ce qu'un paysage ?

Pour la convention européenne du paysage, le paysage désigne *«une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interactions»*.

Par étymologie, on peut définir le paysage comme étant *«ce que l'on voit d'un pays»*. La notion de paysage est subjective, propre à chaque individu et qui se distingue donc du milieu géographique. C'est donc un mot qui recouvre un ensemble de réalités très diverses selon les personnes. Il existe plusieurs catégories de paysages, les paysages ruraux, naturels et, apparus plus tard, les paysages urbains.

La notion de paysage apparaît au moment où les hommes établissent des rapports avec le milieu dans lequel ils sont. Les interactions qui vont se créer entre les sociétés et la nature vont alors influencer les paysages. L'homme joue donc un rôle important dans le paysage en le modifiant (constructions, actions sur les éléments naturels).

Pour le géographe, le paysage traduit à lui seul les inter-relations complexes des conditions naturelles et des activités des sociétés humaines.

Vue panoramique de l'anse de Morieux



Pourquoi un OPP de la Réserve naturelle ?

Le but de cette opération à long terme est de suivre l'évolution des paysages de la Réserve naturelle et de sa périphérie. Car les paysages changent progressivement, du fait de l'accumulation de modifications parfois imperceptibles, ou de façon brutale, à l'occasion de gros aménagements.

Dans l'un et l'autre cas, il est difficile d'apprécier cette évolution car le paysage d'avant n'est plus là... et la mémoire humaine n'est pas toujours fidèle. La photographie permet de pallier aux défaillances de la mémoire et de comparer l'aspect d'un lieu pris à différentes époques, proches ou lointaines.

L'OPP de la Réserve naturelle

L'Observatoire photographique des paysages de la Réserve naturelle est constitué d'un ensemble de photographies initiales, pour partie récentes, pour partie anciennes, qui sont reconduites "à l'identique" à intervalles de temps réguliers. Elles sont accompagnées par des informations qui en permettent la rephotographie et l'exploitation

Le paysage d'estran est le paysage qui caractérise l'ensemble de la baie de Saint-Brieuc du fait de son marage pouvant atteindre 13 mètres. Ce paysage est au bord de zones urbaines, portuaires, agricoles susceptibles d'évoluer à plus ou moins long terme.

Les paysages photographiés doivent répondre à des problématiques concernant les aménagements à venir sur le territoire, les modifications du territoire en interaction avec l'évolution naturelle de la végétation, les pratiques humaines mais aussi à la reconduction des photos anciennes qui peuvent apporter une antériorité aux clichés réalisés.

Le pas de temps varie, selon les photos, entre 1 et 10 ans. Le rythme des prises de vue dépend de plusieurs éléments et ne sera pas le même pour toutes les photos. Elles peuvent également être faites à d'autres intervalles que ceux indiqués si des événements non prévus viennent modifier les paysages (catastrophes naturelles, construction,...). Les évolutions naturelles de végétation concerneront des reconductions avec un pas de temps plus court car la dynamique est plus rapide contrairement aux dynamiques naturelles d'érosion ou d'effondrement qui peuvent être plus lentes sauf intempéries importantes qui causeront une accélération du processus. Les dynamiques anthropiques, quant à elles, répondront à des pas de temps encore plus longs en raison de la durée de vie des constructions.

En terme d'aménagements à venir: des prises de vues ont été réalisées aux abords des ouvrages existants, anticipant les éventuelles évolutions de l'environnement en périphérie. Ici, le port du Légué et ses activités portuaires.



QUELQUES SITES EN MOUVEMENT...

Les dunes de Bon -Abri, commune d'Hillion

Sources : S. Duval, 1980



Sources : RN, 2014



Sur ce site, l'OPP apportera des informations sur la dynamique naturelle des dunes (engraissement/érosion) et donc de la végétation. En 30 ans, La tendance est à la progression du massif dunaire et plus particulièrement à l'ouest.

Qu'aura-t-on dans un siècle ?

La plage de Lermot, commune d'Hillion

Sources : S. Duval, 1990



Sources : RN, 2014



La dynamique naturelle des falaises et du cordon de galets seront observées de près.

Les petites maisons situées en contrebas des falaises ont disparu.

Il est prévu de reconduire une photo tous les 5 ans, sauf en cas d'évènement marquant suite à des aléas météorologiques tel un affaissement de falaise...



Une méthodologie rigoureuse

Les prises de vue d'un même site doivent être comparables, c'est-à-dire faites exactement au même endroit et de la même manière. A cette seule condition, les différences que l'on peut observer entre les deux photos du même site correspondent bien à des changements réels du territoire.

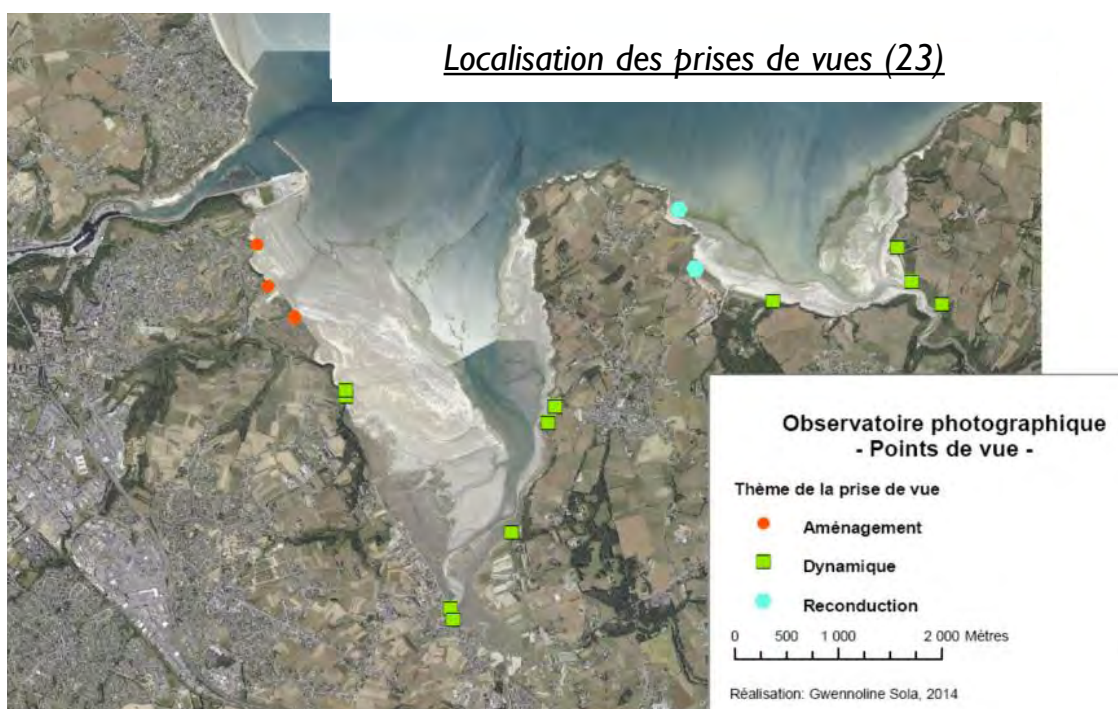
L'OPP de la Réserve naturelle couvre l'ensemble de la baie, de la pointe du Roselier à l'estuaire du Gouessant, soit 23 prises de vue pour avoir un ensemble représentatif de la baie.



Les points de vue photographiés ont été regroupés en 3 catégories :

- la reconduction des photos anciennes (3 prises de vue). Elles concernent la plage et la grève de Lermot et les dunes de Bon abri vues de l'ouest.
- les dynamiques d'évolution naturelle (végétation des prés salés et phénomènes d'érosion des falaises,...) (13 prises de vue)
- les aménagements actuels (7 prises de vue) susceptibles d'évoluer tels que le port du Légué, la grève des courses, la plage du Valais, les bouchots et le camping de Bon abri.

Les prises de vue ont été géo localisées et référencées (date, heure, horaire des marées, hauteur d'eau, hauteur de l'objectif, focale,...) avec une reconduction prévue entre 1 et 10 ans.





Carnet de saison

Même si les effectifs sont bien loin d'atteindre les records hivernaux, la relative quiétude estivale réserve toujours sont lots de surprises...

Dates des prochains comptages :

- lundi 22/09 à 16h45

- dimanche 5/10 à 15h15

- mardi 21/10 à 16h15

Lundi 14 Juillet, la nouvelle est tombée... les petits

Gravelots de Bon-abri sont nés, ils sont deux peut-être trois ! L'assiduité d'Antoine Plévin a porté des fruits. Le lendemain, nous nous retrouvons avec Michel Plestan et Antoine pour contempler ce beau spectacle et vérifier le nombre de jeunes Gravelots.

Ils sont deux blottis sous les ailes de leur mère pendant que leur père profite de la laisse de mer fraîchement déposée par les marées de vives eaux pour s'alimenter copieusement. La jeune mère a les sens en alerte pour protéger ses petits. Les quelques bergeronnettes grises qui ne l'auraient pas compris en fond d'ailleurs allègrement les frais. Tout à coup, la femelle émet un petit cri et nous observons avec émerveillement une troisième délicate boule de plume blanche et rousse rayée de noire se rapprocher à toute allure. Ils sont bien trois et la femelle aura fort à faire pour les élever et les maintenir en sécurité jusqu'à l'envol. En effet, la protection que lui offrent les dernières grandes marées ne sera que de courtes durées. Ils ont finalement pu être élevés tous les trois jusqu'à l'envol.

Sur le massif dunaire les Pyroles à feuilles rondes débutent leurs floraisons tandis que les orchidées ne sont déjà plus qu'un souvenir. Cette année, 158 pieds ont été comptabilisés début août.

Chez les Tadornes, 24 juvéniles ont pu être élevés jusqu'à l'envol et sont quasiment les seuls représentants de l'espèce en cette fin d'été en attendant les migrateurs hivernaux et les reproducteurs locaux pour qui, l'heure est au changement de voilure. Une autre nichée a fait une entrée très remarquée en baie, celle de 4 jeunes Faucon Pèlerin : 3 mâles et une femelle. Ils sont probablement issus d'une reproduction très réussie dans la carrière de Persa suivie de près par les ornithologues locaux. Certains d'entre eux se maintiendront peut être en baie cet hiver, et les limicoles devront développer des stratégies pour échapper à ces jeunes prédateurs. Il est certain que des scènes de chasse de limicoles seront à saisir ! Moins plaisant lors des comptages !

Côté limicoles, la période de disette des ornithologues touche à sa fin avec le retour des Chevaliers guignette, gambette et aboyeurs orchestré par le chant très rythmé du Courlis corlieu. Les Courlis cendré, Huîtrier pie, Bécasseau maubèche et sanderling font également leur retour, quoiqu'un peu plus discret pour ces derniers. En mer, depuis début Juillet, les observations de puffin des Baléares deviennent plus régulières et comptent parfois plusieurs centaines d'individus, entre les Grands dauphins nombreux cette année. Plus singulières, d'autres observations viennent récompenser l'engagement des observateurs : Oedicnème criard (1 ind. les 2 et 3/08), Cigogne noire (plusieurs observations, 2 ind. au dernier comptage le 21/08), Balbuzard pêcheur (1 ind. les 18 et 29 août), Spatule blanche (2 ind. le 21/08). A noter également l'arrivée en masse de l'Aigrette garzette (160 ind. le 21/08).



La Réserve naturelle régionale du Sillon de Talbert

Jeudi 4 septembre, les bénévoles du groupe nettoyage des plages de la Réserve sont partis à la découverte d'une autre Réserve naturelle : Le Sillon de Talbert, en compagnie de Julien Houron et de Delphine Even, les gardes du littoral. Cette réserve naturelle, gérée par la commune de Pleubian est aussi un site propriété du Conservatoire du littoral.

Après une matinée à prospecter le Sillon à la recherche de macro déchets, c'était l'heure du pique-nique bien mérité ! Puis, l'après-midi, Julien a fait découvrir les richesses géologiques, faunistiques et floristiques de ce site (classé en 2006 et labellisé « Espace Remarquable de Bretagne »).

Le Sillon de Talbert est une flèche de galets, longue de 3,2 kms dont la formation n'est pas liée aux courants de marée, ni aux apports fluviaux des fleuves du Trieux et du Jaudy mais à la remontée progressive du niveau marin depuis plus de 15 000 ans.

La flore présente un intérêt remarquable : les espèces emblématiques sont le panicaut maritime, espèce protégée au niveau régional et emblème du Conservatoire du littoral, le chou marin protégé au niveau national. Par ailleurs, on retrouve l'oyat fixant les dunes, la cakilier maritime, le pourpier de mer,...

L'importance du site réside également dans sa faune et plus particulièrement les oiseaux.

Le Sillon est un site de nidification pour 5 espèces (7 les meilleures années) : l'alouette des champs, le pipit farlouse, le pipit maritime, le grand gravelot, le gravelot à collier interrompu, la sterne naine et la sterne pierregarin. D'autre part, les abords du Sillon compris dans la réserve naturelle accueillent plusieurs espèces migratrices et hivernantes de limicoles qui y trouvent des reposoirs de marée haute et une zone d'abondance en nourriture sur l'estran sablo-vaseux. Au cours de l'après-midi, aigrettes garzette, hérons cendrés, bécasseaux variables et sanderling, tourne pierre à collier, ... et le faucon pèlerin ont été observés.

Accueillant environ 80 000 visiteurs par an, le site subit des pressions malgré son statut de Réserve naturelle : ramassage de galets (interdit sur le site comme partout sur le littoral français), chiens (interdits du 15 avril au 1^{er} août et tolérés en laisse le reste de l'année), dérangement des oiseaux, cueillette de plantes... Mais Julien et Delphine veillent au grain !

Des actions d'information auprès du grand public sont mises en place toute l'année afin de sensibiliser sur la fragilité du site et notamment sur les espèces d'oiseaux nichant au sol. Pour aller plus loin, des panneaux d'information et des zones de mise en défens sont installées.

Pour plus d'informations,

<http://www.reserves-naturelles.org/sillon-de-talbert>

http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/383/28-sillon-de-talbert-22_cotes-d-armor.htm



le chou marin

ISSN 0753-3454

Conception et réalisation

Alain Ponsero, Cédric Jamet, Anthony Sturbois

Crédits photographiques

Jérémy Allain, Anthony Sturbois, Alain Ponsero, Cédric Jamet, Gwennoline Sola

Abonnement

Vous pouvez recevoir gratuitement **La Lettre** sur simple demande, soit par mail, soit par courrier. Vous pouvez vous abonner directement sur le site internet : www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Réserve Naturelle Nationale
Baie de Saint-Brieuc
site de l'étoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 31 40
Télécopie : 02 96 77 30 57
rn.baiedesaintbrieuc@espaces-naturels.fr
www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Saint-Brieuc Agglomération
3, place de la Résistance
CS54403

22044 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
www.saintbrieuc-agglo.fr
accueil@saintbrieuc-agglo.fr



VivArmor Nature
10, boulevard Sévigné
22000 Saint-Brieuc
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
<http://pagespro-orange.fr/vivarmor>
vivarmor@orange.fr